

Objectifs de rendement 2025-2026

(Fonds de soutien à la recherche - RSF 2025-2026)

CATÉGORIES DE DÉPENSES ADMISSIBLES	OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	INDICATEURS	EXTRANTS	RÉSULTATS CIBLÉS POUR LA FIN DE L'EXERCICE	CIBLE ATTEINTE (OUI/ NON) ➔	COMMENTAIRES
1. INSTALLATIONS	Répondre à la demande croissante d'espaces de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau.	Accroissement de l'inventaire de locaux de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Ajout d'espaces de recherche.	Non.	- Capitalisation sur un partage d'espaces et une utilisation maximale des espaces existants étant donné le déficit d'espaces occasionné par le développement de l'Université.
2. RESSOURCES	Répondre aux obligations et demandes croissantes en lien avec la gestion des données de recherche.	Ajout d'infrastructure de gestion et d'archivage de données.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Offre d'une architecture réseau permettant de répondre aux besoins grandissants de la recherche en maintenant un niveau de sécurité optimal.	Oui.	- Remplacement des pares-feux. - Révision de l'architecture réseau afin de mieux soutenir les besoins de la recherche.
				Offre d'une meilleure couverture du réseau sans-fil à l'intérieur des murs de l'Université, de même que de meilleures performances.	Oui.	- Ajout et mise à niveau de bornes sans fil afin d'élargir la couverture et d'améliorer la performance du service.
				Offre d'une infrastructure de gestion des données de recherche répondant aux standards.	Oui.	- Solution M365 offerte lorsque pertinente pour l'hébergement de données de recherche. - Remplacement du SAN local et transfert de certaines données vers l'infonuagique (libération d'espace).
	Revoir les systèmes d'information en lien avec la recherche.	Amélioration des systèmes d'information.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien et amélioration des systèmes d'information en lien avec la recherche.	Oui.	- Mise à jour du système de sondage et autres logiciels dédiés à la recherche.
	Revoir la posture de sécurité pour la recherche.	Accompagnement et évaluation des besoins pour la recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien et amélioration de la posture de sécurité en lien avec la recherche.	Oui.	- Démarche continue. - Participation à différents groupes de travail sur la cybersécurité au sein des réseaux universitaires québécois et canadiens. - Renforcement de la posture de sécurité grâce à une gestion centralisée et proactive des vulnérabilités par des postes de recherche gérés avec Intune et Defender.
		Amélioration de la situation lorsque requise.				
	Répondre aux exigences sur la nouvelle politique sur le libre accès.	Participation au groupe Réseau UQ de travail conjoint des directeurs.directrices de bibliothèques et doyen.ne.s de la recherche afin de déterminer les priorités et les actions à mettre en place au cours de la prochaine année en lien avec le libre accès.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Identification des priorités et actions.	Oui.	- Établissement du libre-accès comme priorité des directeurs de bibliothèque universitaires.
				Promotion du soutien offert par la réduction des frais de publication en libre accès.	Oui.	- Identification et recommandation d'éditeurs et de revues offrant un niveau d'impact reconnu et approprié aux objectifs de publication des chercheur.e.s. - Diffusion d'informations et accompagnement des chercheur.e.s concernant les ententes transformatrices afin de favoriser un accès accru aux possibilités de publication en libre accès.
		Valorisation du dépôt institutionnel déjà existant par une publicisation du dépôt et encouragement à y recourir.		Nombre de dépôts par rapport à l'année précédente.	Oui.	- En croissance.
	Offrir du soutien aux chercheur.e.s pour la gestion des données de recherche.	Participation au Comité de travail de la gestion des données de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Participation à l'entente pour l'utilisation du logiciel Borealis : le dépôt Dataverse canadien en consortium.	Oui.	- Maintien d'une souscription active à BoréalIS pour appuyer les chercheur.e.s dans la gestion des données de recherche.
		Participation au groupe de travail GT-GDR du Partenariat des bibliothèques universitaires du Québec (PBUQ) sur la gestion des données de recherche.		Accès aux ressources de l'Alliance de recherche numérique du Canada.	Oui.	- Mise à jour continue du site Web afin d'assurer la diffusion d'une information actuelle et accessible. -Organisation et animation de webinaires et de séances d'information visant à sensibiliser et à accompagner la communauté universitaire.

CATÉGORIES DE DÉPENSES ADMISSIBLES	OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	INDICATEURS	EXTRANTS	RÉSULTATS CIBLÉS POUR LA FIN DE L'EXERCICE	CIBLE ATTEINTE (OUI/ NON) ➔	COMMENTAIRES
2. SUITE		Gouvernance et mise en œuvre de la stratégie institutionnelle.		Promotion des guides de la gestion des données de recherche à la bibliothèque et le Carrefour Gestion des données de recherche créé par les établissements de l'Université du Québec.	Oui.	-En continu.
				Sensibilisation des chercheur.e.s en vue d'expliquer le support offert par le <i>Service de la bibliothèque</i> , le <i>Décanat de la recherche et de la création</i> et le <i>Service des technologies de l'information</i> .	Oui.	-En continu.
				Formation des chercheur.e.s en vue d'expliquer la création d'un plan de gestion de données.	Oui.	- Formations à la communauté (4).
				Formation des personnels des bibliothèques en vue d'offrir le support en gestion des données de recherche.	Oui.	- Présentation d'activités de sensibilisation et de formation sur la gestion des données de recherche auprès de la communauté universitaire. - Mobilisation de l'équipe de la bibliothèque afin d'offrir un soutien concerté en gestion des données de recherche. - Maintien et mise à la disposition de la communauté universitaire du Carrefour de gestion des données de recherche comme point d'accès central aux ressources, outils et services d'accompagnement.
	Maintenir le niveau actuel de services et de soutien du milieu de la recherche.	Maintien du soutien des bibliothécaires aux chercheur.e.s et aux assistant.e.s de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du niveau actuel de services et de soutien.	Oui.	- Offre d'un soutien adapté à la demande et aux besoins exprimés par les chercheur.e.s. - Réalisation d'acquisitions documentaires ciblées afin de répondre aux besoins de la recherche et de soutenir les activités des chercheur.e.s.
		Acquisition de collections et documents de bibliothèque.				
	Exploiter les fonctionnalités de la plateforme partagée de service.	Offre de nouveaux services aux chercheur.e.s.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Augmentation de l'éventail des services offerts aux chercheur.e.s.	Oui.	- Consolidation du prêt postal aux services existants (numérisation, réservations, sauvegarde et partage des résultats via des logiciels de gestion bibliographiques).
		Convivialité de l'interface.		Accès élargi aux collections des BU québécoises.	Oui.	- Hausse persistante des prêts réseau et inter-bibliothèques.
		Accès et partage de documents dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises.		Politiques de prêt plus souples.	Oui.	- Facilité accrue des emprunts de collections parmi les bibliothèques universitaires. - Consolidation des pratiques instaurées.
3. GESTION ET ADMINISTRATION	Maintenir le taux de succès aux concours des organismes subventionnaires grâce au développement et au rehaussement d'outils de soutien aux chercheur.e.s.	Intensification des activités d'accompagnement des chercheur.e.s : - Ateliers ciblés vers les programmes de financement du CRSH, du CRSNG et des IRSC. - Rencontres personnalisées. - Soutien logistique aux départements pour se structurer. - Programme de mentorat pour les chercheur.e.s émergent.e.s.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre et/ ou tenue d'activités d'accompagnement (ateliers ciblés, rencontres personnalisées, soutien logistique).	Oui.	- Enrichissement des ressources de soutien existantes. - Refonte de la procédure de la banque de partage des demandes de subventions pour accroître la confidentialité et la dépersonnalisation (27 actions individuelles). - Augmentation des accompagnements individuels (186). - Maintien de la communauté de pratique des jeunes chercheur.e.s (7 formations). - Lancement de la planification stratégique de la recherche et de la création 2025-2030 (tournée départementale et rencontres du comité de travail(4)). - Déploiement de la documentation et du soutien conjoint du <i>Décanat de la recherche et de la création</i> et du <i>Service de la bibliothèque</i> pour la rédaction du CV narratif. - Diffusion d'occasions de financement et d'outils de soutien à la recherche (22 infolettres).
				Nombre de rencontres de comités (Comité de la recherche et de la création (CRC)).	Oui.	- Tenue de rencontres (6).
				Nombre de chercheur.e.s mentoré.e.s.	Oui.	- Déploiement d'une procédure d'accueil pour les chercheur.e entrant.e.s (8). - Inscription d'une nouvelle ressource professorale au groupe de la communauté de pratique (≤30 chercheur.e.s par séance).

CATÉGORIES DE DÉPENSES ADMISSIBLES	OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	INDICATEURS	EXTRANTS	RÉSULTATS CIBLÉS POUR LA FIN DE L'EXERCICE	CIBLE ATTEINTE (OUI/ NON) ➔	COMMENTAIRES
3. SUIVE		Développement d'une stratégie de la qualité en recherche.		Formulation initiale de la stratégie.	Oui.	- Stratégie en phase de déploiement. - Atteinte de 35 % des objectifs à l'an 1 (lancement d'un programme institutionnel de chaires de recherche, création de groupes sectoriels de travail, établissement d'un plan de révision des politiques de recherche et de création, etc.).
	Élargir la base de financement en accompagnant les chercheur.e.s vers le développement de partenariats de recherche.	Présentation de demandes de partenariat au CRSH, au CRSNG ou aux IRSC.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de demandes soumises.	Oui.	- En croissance (augmentation de 10 %).
	Maintenir et/ ou renforcer le soutien aux stagiaires postdoctoraux dans leur formation comme chercheur.e.s.	Encouragement et intégration des stagiaires postdoctoraux à des activités de développement professionnel sur la gestion de la recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Diffusion d'information et d'activités de développement professionnel.	Oui.	- Journée de la relève (3). - Appui à la mobilité des étudiant.e.s-chercheur.e.s (≥5).
	Maintenir le niveau actuel de services de soutien pour les chercheur.e.s avec le Service des finances, en conformité avec les exigences des Trois organismes, tout en poursuivant l'amélioration des processus financiers afin de faciliter les échanges entre les chercheur.e.s et le Service des finances.	Maintien du niveau de services et, si possible, amélioration du délai de remboursement des pièces imputées aux projets de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien des délais de traitement et de paiement des pièces malgré l'augmentation de volume.	Oui.	- Maintien du délai de traitement des pièces malgré une hausse du volume de demandes. - Répartition adéquate du travail entre les technicien.ne.s permettant d'assurer une couverture efficace et de maintenir les services. - Qualité du service offerte aux chercheur.e.s constante. - Exigences des organismes subventionnaires respectées.
		Poursuite de l'adaptation des processus administratifs à la réalité du milieu.		Amélioration des processus de travail afin d'éliminer les irritants tout en répondant aux besoins financiers.	Oui.	- En continu. - Travail en collaboration avec le <i>Décanat de la recherche et de la création</i> afin d'améliorer les processus administratifs et financiers (activités de formation et d'accompagnement auprès des chercheur.e.s). - Améliorations des processus permettant d'optimiser les opérations administratives, de faciliter les échanges entre les différentes parties prenantes et de mieux répondre aux besoins financiers du milieu. - Révision continue des processus contribuant à réduire les irritants et à accroître l'efficacité du soutien offert à la communauté de recherche.
	Assurer la promotion par la Direction des communications et du recrutement du succès des chercheur.e.s auprès des organismes subventionnaires dont l'évaluation repose sur les pairs.	Couverture de toutes les annonces de subventions (résumé du projet et source de financement).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Partage des annonces de subventions via les plateformes, notamment sous forme de nouvelles sur le site Web et sur les médias sociaux.	Oui.	- Annonce via le site Web des nouvelles subventions obtenues par les chercheur.e.s. - Partage subséquent sur les plateformes de réseaux sociaux.
		Ajout d'une page Web sur la recherche subventionnée.		Mise en valeur de la recherche subventionnée des chercheur.e.s.	Oui.	- Promotion de divers projets de recherche des chercheur.e.s sous forme de nouvelles ensuite relayées sur les réseaux sociaux. - Organisation d'une série de chroniques diffusées à la Radio de Radio-Canada de projets en sciences naturelles. - Nouvelle série de balados (Ça s'apprend) où des chercheur.e.s partagent leur thème de recherches. - Nouvelle série sur le site Web de l'Université (Portraits de chercheur.e.).
		Ajout d'une page Web pour recruter des participant.e.s à des projets de recherche.		Relations médias lors des annonces de subventions aux chercheur.e.s.	Oui.	- Mise en lien des chercheur.e.s avec les médias afin d'attirer une visibilité sur leurs recherches.
			Contribution au recrutement des étudiant.e.s de cycles supérieurs.	Oui.	- Mise de l'avant des cycles supérieurs par des modalités telles des midis-causeries, des webinaires et des infolettres.	

CATÉGORIES DE DÉPENSES ADMISSIBLES	OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	INDICATEURS	EXTRANTS	RÉSULTATS CIBLÉS POUR LA FIN DE L'EXERCICE	CIBLE ATTEINTE (OUI/ NON) ➔	COMMENTAIRES
3. SUIVE	Améliorer la couverture des doctorant.e.s, post-doctorant.e.s et boursier.ère.s.	Développement d'un mode de communication plus inclusif avec une utilisation accrue des plateformes de médias sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Campagne promotionnelle avec vidéo sur les médias sociaux en compagnie des personnes directrices de thèses.	Oui.	- Campagne de promotion pour l'ensemble de l'Université et certains programmes ciblés.
				Diffusion sur les médias sociaux des personnes obtenant un doctorat et/ou portrait de jeunes doctorant.e.s vedettes.	Oui.	- Publications pour mettre à l'avant-scène les soutenances des doctorant.e.s.
				Promotion avec des doctorant.e.s .	Oui.	- Via le concours <i>Ma Thèse en 180 secondes</i> .
		Maintien de la plateforme Instagram et ajout de la plateforme Bluesky.		Invitations aux étudiant.e.s de cycles supérieurs à s'impliquer dans la recherche et sa vulgarisation.	Oui.	- Via le concours <i>Ma Thèse en 180 secondes</i> .
				Prise en main de la visibilité du concours Ma Thèse en 180 secondes.	Oui.	- Propagation et promotion du concours <i>Ma thèse en 180 secondes</i> par la <i>Direction des communications et du recrutement</i> , avec la collaboration du <i>Décanat de la recherche et de la création</i> .
4. EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET NORMES D'AGRÉMENT	Assurer le maintien de services efficaces pour le traitement des dossiers.	Réponse administrative à la reddition de comptes à la suite de la désignation à titre de Comité désigné et au respect du Cadre de référence des Trois organismes sur la conduite responsable de la recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien de l'accréditation à titre de Comité désigné à la suite de l'approbation du rapport annuel soumis au Ministère.	Oui.	En continu.
	Maintenir la qualité des outils mis à la disposition des chercheur.e.s pour leur gestion de l'éthique de la recherche.	Application du logiciel Nagano de l'éthique de gestion et de suivi des projets de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du soutien aux chercheur.e.s dans la préparation et le suivi de leur demande d'approbation éthique.	Oui.	En continu.
				Organisation de présentations concernant les règles en matière d'éthique aux chercheur.e.s.	Oui.	En continu.
				Soutien et formation des chercheur.e.s à l'utilisation de Nagano.	Oui.	En continu.
	Adopter une Politique sur la sécurité dans les laboratoires de recherche.	Implantation de la Politique.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Composition d'un Comité sur la santé et la sécurité dans les laboratoires.	Oui.	- En activité.
				Nombre de rencontres du Comité.	Oui.	- Tenue de rencontres (7) (4 du sous-comité des laboratoires de recherche).
	Répondre aux attentes et aux exigences du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA).	Mise en œuvre de la Politique de bons soins aux animaux.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de rencontres du Comité.	Oui.	- Tenue de rencontres (12).
		Contribution aux besoins de formation du Comité de bons soins aux animaux.		Nombre et/ ou tenue d'ateliers de formation pour les membres du Comité.	Oui.	- Tenue d'ateliers de formation (4).
	Implanter le Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).	Mise en place d'actions prévues au Plan (actions initiales en vue de l'implantation du Plan et récurrentes en vue d'instaurer une culture institutionnelle).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre d'actions entreprises.	Oui.	- Accompagnement d'une demande de subvention au Programme des chaires de recherche du Canada pour soutenir des initiatives prioritaires en ÉDI. - Offre d'une formation à la communauté de pratique en recherche pour l'ÉDI (1). - Accompagnements individuels au volet ÉDI dans les demandes de subventions (50).
	5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	Maintenir le niveau actuel de services de la valorisation de la recherche.	Appui aux chercheur.e.s en matière de protection de la propriété intellectuelle (PI).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Soutien et/ ou révision d'ententes par les services juridiques et/ ou services connexes.	Oui.
Conseils aux chercheur.e.s sur la valorisation et la gestion de la PI.						